

## World café : un outil pour mieux comprendre et sensibiliser aux violences de genre à l'école

### Violences de genre en milieu scolaire : de quoi parle-t-on ?

Les violences de genre en milieu scolaire (VGMS) sont définies, selon l'UNESCO et ONU femmes, comme des actes ou des menaces de violence sexuelle, physique ou psychologique au sein et autour des écoles, découlant des normes et des stéréotypes de genre, et imposés par des rapports de force inégaux. Ces violences peuvent être de différentes natures : physiques, psychologiques, sexuelles, au sein d'un établissement scolaire, en ligne et partout où des relations liées à l'école existent. Elles peuvent provenir des garçons, des enseignant-e-s, des institutions, des familles et des filles elles-mêmes.

### Pourquoi utiliser cet outil ?

Pour mieux comprendre les causes et les conséquences des VGMS au Bénin et ailleurs, ainsi que les solutions pour les combattre. Ces outils permettent aussi et surtout de libérer la parole de chacun-e et discuter autour de cette thématique.

### Comment a-t-il été conçu ?

Cet outil a été conçu par les membres du Plan des jeunes et les jeunes du Bénin, sur la base des données collectées et des rencontres sur place.

### Durée de l'animation

L'activité durerait entre 45 minutes et 1h.

### Lieu

- Salle de classe (type intervention dans un lycée/école/université)
- Rencontre associative

### Matériel nécessaire

- 3 paperboards
- Feutres
- Chaises
- Post-it

### Déroulement de l'animation

⚠ Préciser aux participant-es que nous sommes dans un cadre bienveillant et qu'il est important de s'écouter les un-es les autres et de laisser chaque personne partager son opinion et ses idées dans le respect.

Il y a 3 groupes composés de 5 à 10 jeunes (en fonction du nombre de participants, nous pouvons adapter le nombre de groupes et le nombre de jeunes dans chaque groupe).

Pour chaque groupe, il y a un ou deux animateurs fixe du comité du Plan des jeunes.

L'objectif est de poser une question à chaque groupe sur la problématique des VGMS. L'objectif étant de pousser les jeunes à la réflexion ; de partager leur pensée et leurs idées sur la question posée.

Chaque groupe a un temps de 10 pour répondre à la question posée.

Ensuite chaque groupe tourne pour répondre à une question posée par le second animateur.

A la fin, une période de restitution peut être organisée (qui dure entre 20 minutes et 30 minutes), avec des éléments de réponse préparés à l'avance pour les présenter aux participant-es.

## Contenu de l'animation

### I. Quelles sont les causes pouvant expliquer les violences de genre en milieu scolaire ?

#### a) Comment certaines dynamiques socio-culturelles béninoises contribuent, dans certains aspects, à la pratique des VGMS ?

- La culture béninoise peut amener à faire une différence entre filles et garçons : ces derniers sont considérés supérieurs, ce qui leur donne beaucoup plus de droits que les filles.
- Dans la culture béninoise, c'est l'adulte qui détient le pouvoir de déterminer la substance et la teneur de ses relations avec l'enfant. L'enfant ne peut que les accepter ou subir, au moins jusqu'à son adolescence.
- Ce sont des traits de la culture patriarcale qui s'étendent plus largement sur tous les continents.
- Le rôle de la religion : Les religions chrétiennes et musulmanes peuvent être utilisées pour justifier l'amoindrissement des droits des filles (les principes de soumission de la femme, que le rôle de la fille ne se résume qu'à son utilité dans le foyer...).

#### b) En quoi le milieu scolaire au Bénin peut contribuer à la perpétration des violences de genre en milieu scolaire ?

- Les établissements ne sont pas assez sécurisés (manque de toilettes sécurisées ou bien séparées et surveillées).
- Les enseignants ne sont pas formés sur le genre dans la protection des enfants et ne font donc pas attention aux spécificités des filles (par exemple, tout ce qui a trait aux menstruations).

- A l'école, les châtiments corporels et les violences verbales occasionnés par une performance insatisfaisante sont courants, bien qu'ils soient formellement interdits par la loi.

### c) Selon vous, quel rôle joue la famille dans la pratique des VGMS ?

- Les différences commencent dès l'enfance, au sein des familles, où même une grande sœur doit le respect à son jeune frère à cause de son genre masculin.
- La famille peut perpétuer des stéréotypes de genre en attribuant des tâches aux filles. Attachées à la sphère privée et domestique, les filles se trouvent dans un lieu clos où elles subissent des violences, et où leur consentement est rarement considéré. Elles sont aussi violentées dans la cellule familiale. Elles peuvent être victimes de viols ou de violences sexuelles.
- Les filles peuvent être mariées à un jeune âge.

## II. Selon vous, quelles sont les conséquences des violences de genre en milieu scolaire ?

### a) Quelles sont les conséquences des VGMS au niveau éducatif pour les jeunes filles ?

- Les filles quittent l'école ou l'abandonnent par peur que leurs agresseurs continuent d'abuser d'elles. La crainte de la violence sexuelle dans les écoles est l'une des principales causes de la sous-performance et du décrochage scolaire des filles. Celles qui restent dans le système scolaire ont souvent des problèmes de concentration et des troubles de l'apprentissage.
- Les violences d'enseignants envers les élèves ont des conséquences directes sur l'environnement scolaire et sur le comportement des élèves garçons envers les élèves filles, car elles véhiculent le préjugé que la réussite scolaire dépend de faveurs sexuelles. Les violences de genre constituent ainsi un obstacle majeur à l'accès des filles et des jeunes femmes à l'éducation et à leur capacité d'en tirer profit. C'est un puissant facteur qui décourage les parents de scolariser leurs filles, encourage les filles à éviter l'école et fait baisser leurs résultats scolaires.
- Les grossesses précoces contribuent largement aussi à exclure les jeunes filles de l'école alors qu'elles sont en plein cursus scolaire.
- Elles perdent intérêt pour leurs études, éprouvent des difficultés à se concentrer, s'abstiennent de participer en classe. Elles ne s'y sentent plus en sécurité et perdent confiance en l'école et en ce qu'elle représente.

### b) Quelles sont selon vous les conséquences des VGMS au niveau sanitaire ?

- Au niveau sanitaire, les viols perpétrés contre les filles entraînent des traumatismes psychologiques importants ainsi que des grossesses non désirées, qui compromettent sérieusement leur formation, leur réussite puis leur insertion collective.
- Elles courent, par ailleurs, le risque d'être infectées de maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH/sida, des hépatites.
- Les grossesses précoces contribuent largement aussi à exclure les jeunes filles de l'école alors qu'elles sont en plein cursus scolaire. Cela signifie aussi un risque de mortalité et de morbidité élevés pour la mère et pour l'enfant conduisant à un mal psychologique (UNESCO 2012 cité par ONG Plan, 2015).
- Ces grossesses peuvent également se terminer par des avortements qui, pratiqués par des personnes non médecins, mettent en danger la santé et la vie des filles et des jeunes femmes.

c) Quelles sont les conséquences des VGMS au niveau psychologique ?

- Les violences entraînent un stress et une angoisse, l'incapacité de se concentrer sur le travail scolaire et une opinion négative de soi et amènent à des sentiments de honte et de culpabilité qui peuvent se traduire par un isolement, un repli sur soi-même et des difficultés à établir des relations de confiance avec les autres.
- Les cas les plus graves peuvent entraîner des épisodes dépressifs, des comportements violents ou la recherche d'une échappatoire dans les drogues ou le suicide. Ces risques sont d'autant plus élevés que la victime se trouve dans l'impossibilité d'en parler et de se faire aider.
- Pour les filles, ces violences peuvent impacter leur sexualité et leurs rapports interpersonnels sur le long terme. (vivre les rapports sexuels comme une contrainte tout au long de leur vie, banalisation des relations sexuelles transactionnelles).
- Tendance à reproduire la violence et/ou à la subir sans réagir.

### III. Selon vous, quelles sont les solutions des violences de genre en milieu scolaire ?

#### Sous-question : Quelles sont les solutions envisageables selon vous pour lutter contre les VGMS et permettre aux filles d'étudier dans un cadre sûr ?

- a) Quelles sont les actions pouvant être mis en place par/pour les parents pour éviter les VGMS ?
- Arrêter de faire des différenciations entre les sexes et de considérer que la fille a moins de valeur que le garçon (par exemple, lors de la visite de terrain à Glazoue pour rencontrer les filles et les garçons membres de Champions of Change, un garçon

partageait que depuis que les réunions CoC se tenaient dans le village, il souhaitait être plus souvent mis sur un même pied d'égalité avec sa soeur jumelle).

- Former les enseignant-e-s aux méthodes positives d'apprentissage et de maintien de la discipline, avec des systèmes de sanctions qui rappellent efficacement aux élèves et aux membres de la communauté éducative (susceptibles d'être eux aussi auteurs de ces violences) la primauté de règles fixées pour le fonctionnement de l'école et qui soient en même temps équitables
- Faire du parent un acteur et un protecteur s'agissant de la scolarité de la fille. Que le parent puisse intervenir lorsque son enfant est victime de violence à l'école ou à l'extérieur, ce qui passerait par de la sensibilisation ou des mécanismes de sensibilisation dans le système scolaire (via des réunions).
- Obtenir l'aide des responsables de communauté qui disposent d'une certaine légitimité leur permettant d'être entendu par les parents.

b) Quelles sont les actions pouvant être mis en place par les enseignant-e-s pour éviter les VGMS ?

- Mettre en place des codes de conduite, sécuriser le chemin de l'école et ses alentours.
- Apprendre aux enfants à prévenir, éviter, faire face aux diverses formes d'abus, violence et exploitation en intégrant dans les programmes d'éducation civique ou dans les activités parascolaires des séances spécifiques de prévention de la violence.
- Offrir des services de prévention aux enfants dans les écoles. Par exemple, le corps éducatif peut prévoir deux heures de cours dans le trimestre dédiés à la sensibilisation aux VGMS. Il est possible d'envisager la présence de Plan pour mener l'atelier dans une logique collaborative.
- Former des enseignant.e.s aussi bien en formation initiale que continue sur les questions de genre à l'école et la révision du matériel pédagogique.
- Créer des systèmes de signalement et de gestion de la violence en milieu scolaire (signalement, prise en charge sanitaire et sociale, psychologique..), et mettre en place de services pour les victimes et des mécanismes de dénonciation et de sanction. L'objectif étant de prôner la tolérance zéro au niveau national et au sein des établissements.

**Solutions ayant pu être apportées par Plan notamment au Cameroun, au Sénégal, au Bénin, et au Togo :**

- Sensibilisation des enseignants, des parents d'élèves et des élèves sur les violences de genre en milieu scolaire.

- Mise en place d'un mécanisme de protection des enfants, de dénonciation et de préventions des violences de genre en milieu scolaire et dans leur communauté

c) Qu'est ce que peut faire l'Etat/la communauté pour éviter les VGMS ?

- L'adoption par les ministères de l'Éducation de plans de lutte contre les violences à l'école (promouvoir la politique de prévention, promouvoir l'égalité de genre dans les programmes et les méthodes d'enseignement, promouvoir la politique de protection des filles à l'école)
- Des formations animées par des ONG (Plan, Oxfam) et acteurs clés (experts en genre et éducation sous l'égide de l'UNESCO, de l'UNICEF, l'UNFPA) pour partager les expériences, les bonnes pratiques pour minimiser les violences et mener des réflexions pour qu'elles soient prises en compte dans les politiques.
- Axer sur la formation des forces de sécurité, des magistrats, des travailleurs sociaux et autorités scolaires. Se servir également des instruments juridiques pour favoriser l'égalité de genre et la protection de l'enfant. C'est un long travail qui supposera de la solidarité internationale entre jeunes engagés provenant de différents pays. Par exemple, les jeunes engagés du comité de Plan France peuvent venir en appui et en soutien s'agissant de la campagne de plaidoyer politique.
- Campagne massive pour améliorer la connaissance des personnes s'agissant des voies de droit. Chaque personne doit connaître la procédure à suivre pour faire une plainte et cette procédure doit être efficace, c'est-à-dire doit permettre que la plainte arrive effectivement à la personne qui a la responsabilité d'intervenir. Ces informations, règles et procédures doivent être explicites et affichées en lieu visible. Elles doivent être expliquées aux enfants, soit au début de l'année scolaire soit lors de leur arrivée dans le centre ou autre institution. Les enfants, les jeunes, les parents et éducateurs doivent aussi disposer de l'information relative aux institutions de protection de l'enfant qui existent dans leur zone et posséder le numéro de téléphone du CPS (centre de promotion sociale) le plus proche.
- Renforcer la sécurisation de l'environnement scolaire (installation des caméras, renfort des agents de sécurité, affichage des poster avec les conséquences pénales ou de l'imagerie provoquant/choquant autour des VGMS).
- Les campagnes de sensibilisation (distribution flyers, des caravanes qui sillonnent les villes, par les médias ou par des forums), établir des nouveaux partenariats (autorités religieuses, gardiens de la tradition, rois et leaders des cultes) en vue de renforcer la sensibilisation.
- Etendre et améliorer la qualité de la prise en charge des enfants fortement exposés ou ayant subi une forme de violence (traitement par des services de santé, rendre gratuit les certificats médicaux nécessaires pour compléter la plainte).
- Mise en place de programmes avec le ministère de l'éducation.

## Solutions ayant pu être apportées par Plan notamment au Cameroun, au Sénégal et au Togo et au Bénin :

- Plaidoyer politique auprès des politiques, renforcement des capacités et soutien technique pour la mise en œuvre et le suivi de la lutte contre les VGMS et la protection des enfants.
- Soutien des enfants dans leur prise de parole et de leur communauté sur des sujets tels que l'égalité de genre, l'éducation non violente et la lutte contre les violences à l'école.
- Avoir recours à des jeunes engagés et motivés afin de faire du plaidoyer envers les politiques. A titre d'exemple, les jeunes engagés du Bénin sont souvent sollicités pour des activités de sensibilisation et de plaidoyer politique.
- Orienter les victimes vers les organisations spécialisées (associations, travailleurs sociaux...).

En savoir plus sur les violences de genre en milieu scolaire et les réponses apportées par Plan International : <https://www.plan-international.fr/nos-combats/protection/violences-de-genre-en-milieu-scolaire/>